



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27  
En exercice : 27  
Présents : 20  
Votants : 24

N°DEL 2025\_04\_046\_7

*L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai,*

*Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.*

**Date de la Convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025**

**Objet : PERSONNEL**

**Modification du tableau des effectifs suite à création de postes**

**Présents :**

Bernard JOBERT  
René CARANDANTE  
Catherine HURAUT  
Yves NONJARRET  
Jean-Michel VIGNAT  
Linda TRIBET  
Robert DALMASSO  
Stéphanie MECHIN  
Michèle CAPDEVIELLE  
Gabrielle DALMAS

Brigitte RINAUDO PINEAU  
Marie-Paule MAUDUIT  
Jacques BUTTARD  
Laurence GIORGINI  
Adama LACLAVERIE  
Julie HIVERT  
Michaël REBOTIER  
Roger OLIVIER  
Bernard BRUNEL  
Catherine BRUNETTO

**Pouvoirs :**

Pierre MONETON donne procuration à Michaël REBOTIER  
Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI  
Chloé DE BROUWER donne procuration à Linda TRIBET  
Marie-Françoise CASADEI donne procuration à Catherine BRUNETTO

**Absents excusés :**

Angelo MURA  
Chantal MALFAIT  
Thierry DOMENACH

**Secrétaire de séance :**

Madame Linda TRIBET

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous Préfecture  
Le 26/05/2025  
Et publication ou notification  
Du 27/05/2025  
Le Maire,



=====

**Monsieur le maire expose à l'assemblée délibérante :**

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et modifiés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Les services de la commune vont prochainement être impactés par des départs en retraite. Pour anticiper le départ des agents, certains postes doivent être créés, afin d'assurer un transfert de savoir de qualité. Ces postes seront supprimés par la suite, lors des départs en retraite des agents concernés.

- OFFICE DE TOURISME : un poste de chargé de mission « festival des anches » à temps non complet à 40% (soit 14h par semaine)
- ADMINISTRATION GENERALE/POPULATION : un poste de chargé des assemblées et un poste d'agent administratif chargé notamment des missions d'état civil à temps complet
- SPORT : un poste d'animateur sportif chargé de mission « développement des activités sportives » à temps complet
- PISCINE : un poste d'agent chargé de la caisse/ménage, en remplacement d'un poste de saisonnier, à temps complet

Monsieur le Maire propose donc la création de 5 postes au tableau des effectifs, à compter du 1er juin 2025 :

- OFFICE DE TOURISME : un poste de chargé de mission « festival des anches » à temps non complet à 40% (soit 14h par semaine), dont la mission sera d'accompagner le service dans l'organisation de ce festival annuel. Ce poste sera associé au cadre d'emploi des attachés territoriaux, aux grades d'attaché, et attaché principal, et relevant de la catégorie hiérarchique A.
- ADMINISTRATION GENERALE/POPULATION : un poste de chargé des assemblées, dont la mission sera d'organiser les conseils municipaux et toute assemblée délibérante, ainsi que d'assurer le secrétariat de direction, et un poste d'agent administratif chargé notamment des missions d'état civil, dont la mission sera d'instruire et de constituer les actes d'état civil (naissance, mariage, adoption, décès, etc.) ; délivrer les livrets de famille et assurer la tenue administrative des registres, et assurer l'accueil physique et téléphonique du public. Ces deux postes à temps complet seront associés au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, aux grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal 2e classe, et adjoint administratif principal 1ère classe, et relevant de la catégorie hiérarchique C.
- SPORT : un poste d'animateur sportif chargé de mission « développement des activités sportives » à temps complet, dont la mission sera de participer à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité, de concevoir, animer et encadrer des activités physiques et sportives dans une ou plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés, dans un environnement sécurisé. Ce poste sera associé au cadre d'emploi des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, aux grades d'éducateur des activités physiques et sportives, éducateur des activités physiques et sportives principal 2e classe, et éducateur des activités physiques et sportives principal 1ère classe, et relevant de la catégorie hiérarchique B.



L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

- **De modifier** en ce sens le tableau des effectifs joint à la présente délibération,
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

**Approuve la proposition qui lui a été faite,**

à la majorité avec 19 voix pour et 5 abstentions (René CARANDANTE, Stéphanie MECHIN, Marie-Françoise CASADEI, Bernard BRUNEL, Catherine BRUNETTO)

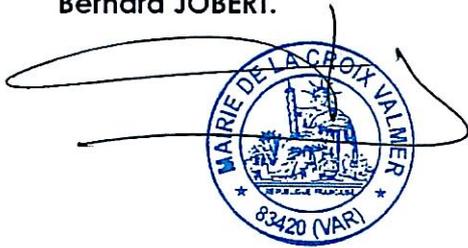
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,  
Bernard JOBERT.**



**Le Secrétaire de séance,  
Madame Linda TRIBET**

Le Maire,  
certifie que le présent document,  
a été affiché en Mairie le,

27 MAI 2025

Le Maire



## Annexe TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

TOTAL CREES	135,99
TOTAL POURVUS	117,99
TOTAL NON POURVUS	18
TOTAL BUDGETISE	135,99

Article 34 de la loi du 26 janvier 1984

Service	Libellé Emploi	Grade(s) rattaché (s) à cet emploi	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire (L332-8 du CGFP)	Temps de travail du poste	Postes créés ou modifiés		Postes pourvus		Postes vacants
					Nombre ETP	Dates délibération	nbre titulaire	nbre non titulaire	
Direction générale	DGS 20 000 à 40 000 hab	Cadre d'emploi Attaché	OUI	100%	1		1	0	0
	DGA 20 000 à 40 000 hab	Cadre d'emploi Attaché	OUI	100%	1		1	0	0
	DRM DGA 20 000 à 40 000 hab	Cadre d'emploi Attaché	OUI	100%	1	16/11/2023-2023_08_114_6	1	0	0
Ressources humaines	DRH	Cadres d'emploi Rédacteur et Attaché	OUI	100%	1		1	0	0
	Gestionnaires payes carrières	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	2		2	0	0
	Gestionnaire absences	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Assistant de gestion des ressources humaines	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1	26/11/24-2024_09_126_12	1	0	0
	Conseiller en prévention	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise	OUI	50%	0,5		0,5	0	0
Administration générale	Chef de service administration générale	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Secrétariat administration générale	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	2		2	0	0
	Responsable de l'état civil	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Officier d'état civil	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		0	0	1
	Agent d'accueil	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
	Agence postale communale	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1	9/01/2023 - 2023_01_002_3	1	0	0
	Chargé des assemblées	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		0	0	1
Juridique	Conseiller juridique	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
Service financier	Directrice de service financier	Cadres d'emploi Rédacteur et Attaché	OUI	100%	1		1	0	0
	Assistant de gestion financière	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	3		3	0	0
Aménagement du territoire	Responsable urbanisme	Cadres d'emploi Technicien et Ingénieur	OUI	100%	1		1	0	0
	Resp urbanisme adjoint	Cadres d'emploi Rédacteur	OUI	100%	1	21/09/2021 - 2021_07_90_5	1	0	0
	Agent urbanisme/foncier	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Chargé des risques & incendies	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	PNPC agent détaché	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent surveillance et entretien Pardigon et Cap Lardier	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise	OUI	100%	1	20/01/2022-2022_01_001_1	1	0	0
Communication	Agent chargé de la communication	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
Services Techniques	DST 20 000 à 40 000 hab	Cadre d'emploi Technicien et Ingénieur	NON	100%	1		1	0	0
	Chargé travaux bâtiments	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise et Technicien	OUI	100%	1		1	0	0
	Chargée de la commande publique	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Secretariat	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	2		2	0	0
	Chargé des assurances	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
	Chargé de travaux voirie	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise et Technicien	OUI	100%	1		1	0	0
Services informatiques	Responsable du service informatique	Cadres d'emploi Technicien et Ingénieur	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent chargé de la maintenance informatique	Cadres d'emploi Adjoint technique, agent de maîtrise ou technicien	OUI	100%	1	9/01/2023 - 2023_01_002_3	1	0	0
Evenementiel	Responsable service événementiel	Cadre d'emploi Technicien	OUI	100%	1		0	1	0
	Technicien son et lumière	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise et Technicien	OUI	100%	2		2	0	0
	Secrétariat	Cadre d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	2		2	0	0
Sport	Chef de bassin	Cadre d'emploi Educteur des APS	OUI	100%	1		1	0	0
	Responsable école de voile	Cadre d'emploi Educteur des APS	OUI	100%	1		0	1	0
	Agent technique chargé de la caisse/ménage	Cadres d'emploi Adjoint technique	OUI	100%	1		0	0	1
	Chargé de mission "développement des activités sportives"	Cadre d'emploi Educteur des APS	OUI	100%	1		0	0	1

REÇU EN PREFECTURE

le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com

21\_00-083-218300481-20250522-DEL2025\_04\_

## Annexe TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

TOTAL CREES	135,99
TOTAL POURVUS	117,99
TOTAL NON POURVUS	18
TOTAL BUDGETISE	135,99

Article 34 de la loi du 26 janvier 1984

Service	Libellé Emploi	Grade(s) rattaché (s) à cet emploi	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire (L332-8 du CGFP)	Temps de travail du poste	Postes créés ou modifiés		Postes pourvus		Postes vacants
					Nombre ETP	Dates délibération	nbre titulaire	nbre non titulaire	
	Agent des sports	Cadre d'emploi Educteur des APS et Opérateur des APS	OUI	100%	3		2	0	1
Police Municipale	Chef de poste	Cadres d'emploi Brigadier chef principal et chef de service de PM	OUI	100%	1		1	0	0
	Adjoint au responsable de PM	Cadres d'emploi Brigadier chef principal	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent de PM	Cadres d'emploi gardien brigadier et Brigadier chef principal	OUI	100%	13	15/09/2022-2022_07_094_5 (1 poste) 28/02/2023-2023_02_013_9 (1 poste)	13	0	0
	Agent accueil	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
Affaires scolaires	Directeur du service scolaire	Cadres d'emploi Rédacteur et Attaché	OUI	100%	1		1	0	0
	Secrétaire administratif	Cadre d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent des écoles maternelle (CAP petit enfance)	Cadre d'emploi des ATSEM et agent technique et agent de maîtrise	OUI	100%	4		4	0	0
	Chef de cuisine	Cadres d'emploi agent de maîtrise et technicien	OUI	100%	1	23/05/2024-2024_04_060_9	1	0	0
	Cuisiniers	Cadre d'emploi agent technique et agent de maîtrise	OUI	100%	4		3	0	1
	Adjoint au directeur du service	Cadre d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent d'entretien	Cadre d'emploi agent technique et agent de maîtrise	OUI	100%	13		10	0	3
	Agent technique polyvalent logistique	Cadre d'emploi agent technique et agent de maîtrise	OUI	100%	1		1	0	0
Bibliothèque/Culture	Responsable du service culture	Cadres d'emploi Rédacteur et Attaché	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent de bibliothèque	Cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine	OUI	100%	4		2	0	2
	Agent administratif espace culturel	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1	19/12/2024-2024_10_135_4	1	0	0
	Assistante de gestion administrative	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	64%	0,64	19/12/2024-2024_10_135_4	0	0,64	0
	Professeur de musique	Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique	OUI	100%	1	19/12/2024-2024_10_135_4	0	1	0
	Professeur de musique	Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique	OUI	80%	0,8	19/12/2024-2024_10_135_4	0	0,8	0
	Professeur de peinture	Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique	OUI	15%	0,15	19/12/2024-2024_10_135_4	0	0,15	0
	Professeur de fitness	cadre d'emplois des éducateurs des APS	OUI	40%	0,4	19/12/2024-2024_10_135_4	0	0,4	0
Cabinet Médical	Secrétaire administratif	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
Centre Technique Municipal	Responsable du CTM	Cadre d'emploi agent de maîtrise et technicien	OUI	100%	1		1	0	0
	Adjointe au responsable	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Secrétaire administratif	Cadre d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1	9/01/2023 - 2023_01_002_1	1	0	0
	Chef équipe voirie	Cadre d'emploi agent de maîtrise et technicien	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent voirie	Cadre d'emploi adjoint technique et agent de maîtrise	OUI	100%	9		5	0	4
	Chef équipe bâtiment	Cadre d'emploi agent de maîtrise et technicien	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent bâtiment	Cadre d'emploi adjoint technique et agent de maîtrise	OUI	100%	7		7	0	0
	Chef équipe espaces verts	Cadre d'emploi agent de maîtrise et technicien	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent espaces verts	Cadre d'emploi agent technique et agent de maîtrise	OUI	100%	5		5	0	0
	Chef équipe mécanique	Cadre d'emploi agent de maîtrise et technicien	OUI	100%	1		1	0	0
	Acheteur/assistant de gestion administrative	Cadre d'emploi adjoint administratif	OUI	100%	1		0	0	1
	Coordinateur Cellule transport	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise	OUI	50%	0,5		0,5	0	0
	Chauffeur de bus	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise	OUI	100%	2		1	0	1
Occupation domaine public	Agent chargé des marchés	Cadres d'emploi Adjoint technique et agent de maîtrise et technicien	OUI	100%	2		2	0	0
Maison France Services	Agent d'accueil	Cadre d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		0	0	1

135,99

113

4,99

18

Pour rappel : Article L313-1 du CGFP "Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé sont précisés.

Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent."

REÇU EN PREFECTURE

le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com

21\_D0-083-218300481-20250522-DEL2025\_04\_

**Annexe TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

TOTAL CREES	7,4
TOTAL POURVUS	5
TOTAL NON PURVUS	2,4
TOTAL BUDGETISE	7,4

Article 34 de la loi du 26 janvier 1984

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art. 3-3 (2)	temps de travail du poste	Postes créés ou modifiés		Postes pourvus		Postes vacants
					Nombre ETP	Dates délibération	nbre titulaire	nbre non titulaire	
Office de tourisme	Directeur de l'office de tourisme	Cadre d'emploi des attachés	OUI	100%	1		0	1	0
	Chargé de mission "festival des Anches	Cadre d'emploi des attachés	OUI	40%	0,4		0	0	0,4
	Adjointe de direction	Cadres d'emploi Adjoint administratif et rédacteur	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent en charge de la taxe de séjour	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		0	0	1
	Responsable Accueil	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
	Conseillère en séjour	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent réseaux sociaux	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		1	0	0
	Agent en charge du classement	Cadres d'emploi Adjoint administratif	OUI	100%	1		0	0	1
					7,4		4	1	2,4

Pour rappel : Article L313-1 du CGFP "Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé sont précisés.

Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent."

REÇU EN PREFECTURE

le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com

21\_D0-083-218300481-20250522-DEL2025\_04\_